

## **Vœu relatif à la réquisition de l'immeuble situé au 69 rue de Sèvres 75006**

Considérant la pénurie de logements sociaux dans le 6<sup>ème</sup> et la difficulté pour les habitants de pouvoir se loger dans l'arrondissement à des prix abordables.

Considérant le fait que l'immeuble en question est inoccupé et inutilisé depuis près de 25 ans, qu'il représente 250 m2 habitables, soit l'équivalent de plusieurs logements sociaux.

Considérant que la vétusté du bâtiment s'accroît par le fait qu'il reste inoccupé depuis des années, et le caractère inacceptable du fait de laisser un immeuble vide et inoccupé dans un arrondissement où le prix du logement est l'un des plus élevés de Paris.

Considérant la mauvaise foi de la propriétaire du bien, apparemment exilée fiscale en Belgique, et son refus réitéré de répondre aux demandes de contact.

Considérant les appels qui ont déjà été émis pour le rachat de cet immeuble et adressés par courrier à la propriétaire, par Romain Lévy, entre 2008 et 2018, le courrier étant resté sans suite de la part de la propriétaire.

Considérant que le Maire du 6<sup>e</sup> a multiplié les actions depuis de nombreuses années tant auprès de la propriétaire, que du Ministre du Logement et de la Ville de Paris.

Sur proposition de Céline Hervieu, Conseillère de Paris, rejoint par l'ensemble des membres du conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Le conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu :

- que la démarche de réquisition engagée par la Mairie de Paris, à travers le courrier adressé par Ian Brossat à Madame Wargon, Secrétaire d'État chargée du logement, en août dernier, pour cet immeuble du 69 rue de Sèvres, afin qu'il puisse être réhabilité en logements sociaux, soit menée jusqu'à son dénouement.